

Entretien avec Ali Fassi Fihri, DG de l'ONEE

«L'ONEE est le bras armé de l'État»

La crise entre l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) et la Fédération nationale de l'électricité et de l'électronique (Fenelec) a été l'occasion pour nous non seulement d'en décrypter les causes et les enjeux, mais aussi de lever le coin du voile sur une grande entreprise qui, comme le souligne son directeur général Ali Fassi Fihri, «porte un service public majeur dans la stabilité publique et le développement économique et travaille à satisfaire les besoins en eau et en électricité du pays».

P. 4 & 5



La centrale thermo-solaire de Tabaddart.

La crise entre l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) et la Fédération nationale de l'électricité et de l'électronique (Fenelec) a été l'occasion pour nous non seulement d'en décrypter les causes et les enjeux, mais aussi de lever le coin du voile sur une grande entreprise qui, comme le souligne son directeur général Ali Fassi Fihri, «porte un service public majeur dans la stabilité publique et le développement économique et travaille à satisfaire les besoins en eau et en électricité du pays». Une entreprise qui a réussi la fusion entre l'Office national de l'eau potable (ONEP) et l'Office national de l'électricité (ONE), qui investit des milliards de dirhams pour sécuriser l'approvisionnement du pays en eau et en électricité et dont les appels d'offres attirent des entreprises espagnoles, portugaises, italiennes... Reste, sans doute, à améliorer les capacités de médiation et de communication.

Entretien réalisé par Farida Moha



Ali Fassi Fihri : «Nous avons la chance d'avoir le soutien des bailleurs de fonds internationaux.»

Le Matin : notre demande d'entretien date de plusieurs mois, depuis la fusion ONE-ONEP, qui agissaient tous deux dans des métiers complémentaires. Une fusion qui était, disait-on, propice à la relance d'une réforme des deux secteurs. Un mot peut-être sur cette fusion qui devrait permettre une décentralisation de l'Office dans les régions ?

Ali Fassi Fihri : l'objet de la fusion était de rapprocher les deux secteurs pour répondre à la problématique du futur concernant la disponibilité de l'eau et de l'énergie. Une planification conjointe permet d'apporter des solutions nouvelles pour tout ce qui est transfert d'eau des zones excédentaires vers les zones déficitaires, mais également d'apporter l'énergie nationale, locale et renouvelable pour le dessalement de l'eau. La loi a été mise en œuvre et nous avons travaillé avec l'ensemble des agents qui se sont mobilisés pour cette fusion, accompagnés en cela par les pouvoirs publics.

La réussite de cette opération, souhaitée et suivie au plus haut niveau de l'État par Sa Majesté le Roi, est le meilleur gage de la sécurisation de l'approvisionnement en électricité et en eau potable de tout le pays.

«Nous avons la confiance des banques allemandes, japonaises et marocaines qui prêtent à des taux inférieurs au taux souverain.»

Qu'en est-il de la décentralisation de l'Office ?

Nous sommes déjà décentralisés en tant qu'opérateur ayant une relation directe avec les collectivités locales et avec les habitants de toutes les régions. Cette organisation par la fusion fait que nous devenons une force de proposition au plan politique, pour dire que l'aspect du bassin hydraulique et l'aspect de l'équipement électrique peuvent être une opportunité pour améliorer la performance de l'ensemble du secteur. Cela nous permettra de filialiser nos activités de distribution, de contractualiser avec la future collectivité locale et de créer des synergies et des péréquations nouvelles.

Péréquation de quoi ?

Nous avons une péréquation de la facturation entre les plus modestes et les plus riches et entre les régions

qui fait que les marges développées dans des zones excédentaires permettent de couvrir les déficits des zones déficitaires. Nous avons aussi une péréquation entre les deux secteurs, qui nous permet, selon la région, de mettre l'accent davantage sur l'électricité pour le financement de l'eau ou inversement. Nous sommes dans une démarche qui intéresse les grandes institutions internationales comme la Banque mondiale qui nous a invités à présenter et à partager cette expérience marocaine dont l'objectif, in fine, est de sécuriser le pays en alimentation d'eau potable et d'électricité. Une vision dont découle le développement des énergies renouvelables, à même d'assurer le développement de ressources propres au pays, pour le dessalement de l'eau par exemple.

Venons-en, si vous le permettez, à la question d'actualité : le conflit très tendu entre l'ONEE et les 750 entreprises qui, faute de paiement, se trouvent dans une situation extrêmement difficile. Un de mes confrères posait cette question : «comment en est-on arrivé là et qui est responsable de cette situation ?»

Je ne suis pas d'accord avec cette appréciation de «conflit très tendu».

Nous sommes dans une relation de compréhension et de respect avec nos fournisseurs des deux secteurs, à travers l'Association marocaine de l'eau potable et de l'assainissement et la Fédération nationale de l'électricité et de l'électronique. Par nos programmes d'électrification rurale et nos réseaux de transport et de production, nous avons créé une dynamique pour les entreprises. L'impact sur le développement économique, sur l'industrialisation et sur la création d'emplois est conséquent, d'autant que nombre d'entreprises marocaines nous ont accompagnés dans nos projets en Afrique et ont réussi à implémenter des programmes tels que le Programme d'électrification rurale global (PERG). Pour en revenir à votre question, certains fournisseurs et entreprises souffriraient de contraintes et de retards de paiement. Oui, il y a une réalité dans ce constat et nous sommes sensibles à cette situation. Il faut aussi rappeler qu'une grande partie des paiements se fait directement à travers les dettes que nous levons auprès des bailleurs de fonds. Il reste que la situation est délibérément grossière, ce qui nous empêche de travailler dans la sérénité. Certains retards de paiement ne dépassent pas 73 jours, mais nous savons qu'il y a des cas particuliers où le retard est beaucoup plus lourd à cause des procédures très strictes par rapport à la vérification de la qualité des travaux, des ouvrages, et aussi à cause des rythmes de certaines banques. Je voudrais rappeler

ler que nous sommes un service public très important qui joue un rôle d'équilibre social et économique. Les tarifs d'électricité ont baissé de manière importante par rapport à 1993, ce qui a permis de rendre notre industrie compétitive et d'attirer beaucoup d'investissements, mais cette baisse a aussi d'autres impacts.

Qu'en est-il de la dette et du déficit de trésorerie ?

Nous avons la chance d'avoir le soutien des bailleurs de fonds internationaux, dans l'ensemble de nos programmes. Nous ne sommes pas subventionnés et nos équilibres se trouvent à travers les marges réalisées. C'est ainsi que nous avons pu investir des dizaines de milliards de DH, ces dernières années. Nous avons une dette garantie par l'État ; la dette qui a été levée à un taux d'intérêt inférieur à celui levé par l'État, sachant que

les immobilisations nettes issues de cette performance de réalisation de la branche électricité sont de 60 milliards de DH. Cela veut dire que nous avons la confiance des banques allemandes, japonaises et marocaines qui prêtent à des taux inférieurs au taux souverain. Oui, nous avons des dettes, mais nous sommes une entreprise dynamique qui réalise énormément d'investissements et qui fait que nous avons de l'électricité et de l'eau partout au Maroc et tout le temps. Dans nos déséquilibres de trésorerie, il faut souligner un élément important et qui est une très forte demande d'énergie. La demande augmente de près de 7% chaque année. Entre 2002 et 2012, la pointe de la demande a doublé ! Durant le premier trimestre 2012, la demande a connu une hausse exceptionnelle de l'ordre de 10,3%. La courbe de charge de la demande en électricité a beaucoup changé avec des pics entre 12 h et

16 h en hiver et 11 h et 17 h en été, en plus du pic du soir. Il a fallu mobiliser des moyens importants pour couvrir cette demande. Cela a impacté notre consommation de fuel et la Caisse de compensation... Notre problème de trésorerie s'explique par des éléments exogènes à notre système. Lorsque le charbon, le pétrole et le gaz augmentent, cela impacte nos coûts de production et nos marges sont touchées. Selon que l'hydraulicité soit bonne ou mauvaise, cela impacte également nos marges. À la fin de 2008, quand je suis arrivé à la tête de l'ONE, j'ai trouvé des pertes colossales, plus de 3,5 milliards de DH, une situation critique du point de vue de l'alimentation de l'électricité délestée dans plusieurs régions. Grâce au soutien trouvé auprès de nos partenaires, nous avons une bonne hydraulicité, le charbon a baissé, les investisse-

ments ont été lancés et l'on a ainsi retrouvé l'équilibre dès la fin de 2010.

Comment avez-vous fait face à l'augmentation de la demande ?

Pour faire face à l'augmentation de la demande sans cesse croissante, l'Office a augmenté sa puissance installée électrique de 2 408 MW. En l'espace de 11 ans, l'Office a ainsi construit l'équivalent d'un tiers de son parc de production électrique actuel. Le tiers (803 MW) de la capacité additionnelle provient des sources d'énergies renouvelables, et ce, avant même le lancement des programmes nationaux ambitieux pour le développement des capacités de production à base d'énergies renouvelables. L'ONEE veille, d'autre part, dans l'établissement de son programme d'équipement pluriannuel ainsi que dans le placement de ses ouvrages de production, à réduire la contribution des installations fonctionnant au fuel.

Ceci s'inscrit dans une optique de réduction du coût de revient au kWh, mais aussi, et surtout dans un souci de réduction des dépenses supportées par la Caisse de compensation.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Nous sommes dans une trésorerie qui varie d'un mois à l'autre. Mais nos coûts de production se sont améliorés grâce à l'hydraulicité. Nous remboursons nos dettes à l'international, aux concessionnaires, comme sur Jorf Lasfar et Koudia El Baida, ainsi qu'aux fournisseurs de charbon, de fuel et aux entreprises. Il reste aussi un certain nombre d'entreprises avec qui nous nous réunissons. Nous gérons un secteur qui est dynamique et qui bouge. En témoignent ces milliers de micro-entreprises que nous formons et accompagnons après leur avoir donné des agréments.

Et pour en revenir à cette question des 750 entreprises...

Il faut revenir à la juste mesure des choses. Il y a 750 entreprises dont 133 sont affiliées à la Fe-nelec. Parmi ces 133 unités, dont on parle, beaucoup d'entre elles, y compris les installateurs, ont réglé leurs problèmes et avancent dans la confiance habituelle.

Il reste effectivement des entre-

«Nous sommes dans une trésorerie qui varie d'un mois à l'autre.»

prises qui trouveront notre porte ouverte. Nous continuerons à faire ce que nous avons toujours fait, y compris avec les responsables précédents de cette organisation. Nous travaillons ensemble, la main dans la main, et garantissons des carnets de commandes importants. Nous les accompagnons à l'international. On se félicite de la qualité à laquelle ils sont arrivés, du point de vue de l'entreprise marocaine, et c'est donc une fierté pour le Maroc. La branche de l'électricité a créé une dynamique industrielle nouvelle.

Une dynamique que vous dites soutenir, mais comment ?

Sur hautes instructions de Sa Majesté le Roi, l'éolien et le solaire sont des projets où l'intégration industrielle est un élément de stratégie. Si vous regardez notre appel d'offres sur les 850 mégawatts éoliens, qui est un très grand projet à l'échelle mondiale, vous constaterez que l'évaluation du projet se fait sur les tarifs et sur le taux d'intégration industrielle. Nous soutenons le développement économique de notre pays, la création d'emplois et l'implémentation d'entreprises au Maroc...

Toujours en rapport avec la situation financière, on a pu parler de problèmes de gouvernance, de mauvaise gestion, de marchés publics opaques ? Que répondez-vous à ces critiques ?

Les moyens de contrôle des deux secteurs, mis en place à travers les procédures internes de l'office, sont réputés pour être parmi les meilleurs au Maroc en matière d'audit, de suivi, d'évaluation. Nos projets sont tous financés par des bailleurs de fonds et il y a une rigueur dans les procédures qui impose une très grande transparence. Nous sommes également suivis par la DEPP et par une commission interministérielle pour tout ce qui concerne les grands projets. Nous avons aussi d'autres institutions de contrôle, la Cour des comptes dont les recommandations sont suivies de près pour améliorer la gouvernance. Nous sommes l'un des premiers Offices à implémenter les dispositions de la Charte de gouvernance, un Office réputé pour la qualité de ses responsables, de ses ingénieurs qui sont des militants du service public des plus compétents. Je veille, en tant que directeur général, à ce que l'ensemble des procédures soit appliqué dans la plus grande transparence et en tenant en compte du principe de l'égalité des chances à l'accès à nos contrats. La nouvelle Constitution donne à la commission chargée des infrastructures la possibilité de

convoquer les DG des entreprises pour les entendre sur leurs projets, les bilans d'opérations spécifiques. C'est une bonne chose, car elle nous permet d'écouter les représentants de la Nation qui ont une bonne connaissance des problèmes de terrain et des besoins et attentes des populations. Ils nous aident en même temps à avoir le soutien du gouvernement.

On peut vous reprocher un manque de communication avec les médias comme avec vos vis-à-vis, en période normale comme en période de crise ?

Je le reconnais volontiers pour ce qui est des médias. Mais nous communiquons avec nos vis-à-vis au quotidien qui sont les collectivités locales, les clients, les fournisseurs, les bailleurs de fonds, les pouvoirs publics qui nous accompagnent comme pour le dernier projet de charbon de Safi où l'État construit le port, ou en matière de recapitalisation. Nous nous réunissons et discutons régulièrement avec nos ministères de tutelle, le ministère des Finances, le ministère de l'Énergie, de l'eau et de l'environnement, le ministère des Affaires générales.

Dans une situation difficile, nous avons eu des avances sur le contrat programme, deux fois 500 millions de DH en appui ces dernières semaines.

●●/●●

Il faut cependant garder en tête que nous ne sommes pas une entreprise normale, mais le bras armé de l'État. Nous portons un service public majeur dans la stabilité publique et le développement économique et nous travaillons à satisfaire les besoins en eau et en électricité du pays. Nous menons pour cela de grands programmes d'énergie renouvelable, d'équipements de production, de grandes autoroutes pour le transport d'énergie, d'interconnexions, d'exploitation dans les déserts, les plaines, les montagnes... Avec les médias, nous pensons que les réalisations parlaient d'elles-mêmes !

Au début de notre entretien, vous avez déclaré que «l'objet de la fusion était de rapprocher les deux secteurs pour répondre à la problématique du futur concernant la disponibilité de l'eau et de l'énergie». Comment se dessine ce futur ?

«Certains retards de paiement ne dépassent pas 73 jours, mais

il y a des cas particuliers où ce retard est plus lourd.»

Il faut comprendre que notre entreprise n'est pas seulement liée au quotidien, mais au futur. Les DG précédents ont marqué leur passage par leur travail de planification et de prospective. Il faut non seulement garantir l'adéquation entre l'offre et la demande qui ne cesse de croître, mais aussi assurer les équilibres et préparer le futur. Les programmes en cours avec les grandes centrales en base vont diminuer de la consommation du fuel. Les énergies renouvelables, les parcs éoliens se substitueront directement au fuel.

Tout l'enjeu est d'assurer l'approvisionnement du pays. Je rappelle que cet été tous les pays de la Méditerranée ont souffert de la canicule et de l'évolution de la demande. Rares sont ceux qui n'ont pas eu de rupture d'approvisionnement, et le Maroc est parmi eux.

Dans les années à venir, nous voulons dépasser ces contraintes. Nous avons développé des modèles de planification très sophistiqués et nous avons fait évaluer le mix énergétique. Nous étions tout fuel puis tout charbon pour arriver au mix énergétique avec l'introduction du gaz naturel, à la suite du pre-

mier contrat signé entre l'Office et la Sonatrach et nos échanges avec l'Europe. Avec nos parcs éoliens, nos projets solaires qui avancent, nous sommes dans une vision stratégique pertinente. La vision de développement durable que veut pour le pays Sa Majesté le Roi a induit les grandes réformes lancées qui permettront d'atteindre 42% de capacité par énergie renouvelable qui n'auront pas d'impact sur l'environnement.

Avec cependant une politique de libéralisation qui impactera les tarifs et les prix...

Nous sommes dans un système où la distribution n'est pas entièrement aux mains de l'ONEE, nous avons la gestion déléguée, des régies municipales... Libéraliser, c'est mettre en concurrence. Nous ne sommes pas encore à l'étape où les foyers pourront choisir entre tel ou tel opérateur, parce que le réseau est unique. La production d'énergie électrique est fortement entre les mains du privé. La nouveauté de la loi sur les énergies renouvelables, c'est de permettre aux investisseurs de produire et de vendre leur électricité directement. Nous avons nos propres programmes de l'ONEE, par exemple le programme de 2 000 mégawatts pour l'éolien, et nous avons aussi des capacités dé-

veloppées par le privé. On soutient cette dynamique qui crée de l'emploi et de la richesse. Nous optons pour une libéralisation intelligente et, à chaque fois qu'il y a une solution qui permet d'avoir un plus, nous le faisons dans un système qui est aujourd'hui régulé par l'État et qui demain le sera peut-être par une structure indépendante.

Avec les changements climatiques, on parle d'avancée du désert dans notre région et de stress hydrique...

Avec notre politique de barrage et de mobilisation de l'eau, nous avons transféré de l'eau à des zones très déficitaires. Nous avons de l'eau à Marrakech 24 heures sur 24, l'accès à l'eau potable dans le monde rural a dépassé 90%. Nous avons subi l'année dernière un stress hydrique en raison de la baisse de l'hydraulicité qui n'est pas un élément de production garantie, mais il n'y a pas eu de rupture d'approvisionnement. Cette année, nous avons eu une bonne année, nous retrouvons une bonne performance financière. Tout ceci grâce à des investissements très importants qui ont été réalisés et qui permettent de sécuriser l'approvisionnement des villes, de généraliser et d'assainir. On va chercher l'eau de plus en plus loin, c'est le cas pour Marrakech où l'eau est apportée d'Al Massira, on réalise des stations de traitement, des stations de dessalement

comme c'est le cas pour Agadir. Nous continuons notre programme de généralisation d'accès à l'eau potable dans le monde rural qui a dépassé les 90%. Nous passons à des programmes complémentaires de distribution de l'eau dans les foyers. En matière d'assainissement, nous avons 80 projets de stations d'épuration qui ont été réalisés par les opérateurs des régies et de l'ONEE à Agadir, Oujda, Nador, Al Hoceima, Marrakech, et qui permettent de rattraper le retard accumulé. La confiance des bailleurs et notre relation privilégiée avec les collectivités locales sont là pour nous conforter dans la réalisation de ces projets.

Vous avez évoqué le contrat programme. Où en êtes-vous et qu'est-ce qui le retarde ?

Le contrat programme est quasiment finalisé. Il reste des arbitrages sur le volet de la tarification qui n'est pas de notre responsabilité, mais de celle de l'État qui doit à la fois préserver les foyers modestes et assurer l'avenir de l'ONEE. Il reste qu'il ne faut pas lier la question du paiement de quelques entreprises au déficit que nous avons. Nous payons chaque année près de 5 milliards de DH à nos fournisseurs ! Le contrat programme est bâti sur plusieurs volets. Il intègre

les efforts que doit faire l'ONEE en matière de gouvernance et de rationalisation, nos engagements à céder un certain nombre d'actifs qui n'ont pas d'impact sur la partie industrielle. Dans ce contrat programme, il y a aussi les engagements de l'État pour nous aider à mobiliser les financements, nous aider dans la réalisation d'ouvrages pour notre compte, nous apporter les garanties, nous aider à recouvrer des créances historiques, nous permettre une recapitalisation et étudier la question des tarifs. Toute cette mécanique est mise en place. Il y a un troisième volet, nous nous engageons à réaliser des investissements dans le domaine des transports, de l'appui à nos distributeurs, dans la gestion des grands programmes énergétiques. Ce que je peux vous dire, c'est que nous avons le soutien total du gouvernement.

Que représentent les actifs que vous évoquez ?

Nous avons eu la chance, historiquement, d'avoir des centrales électriques situées dans des terrains de centres-villes. Ces terrains ont pris de la valeur. Nous avons des filiales dans lesquelles il y a des participations dont nous pouvons nous passer. Nous traitons ces points avec le ministère des Finances et cela nous permettra de disposer d'une enveloppe complémentaire pour notre période de développement 2013-2016.

Autre question de fond, qui est une question sensible, celle des tarifs. Que pouvez-vous dire à ce sujet ?

Dans la situation actuelle, il y a deux éléments à prendre en compte. Chaque kilowatt-heure vendu est subventionné par l'ONEE à hauteur de 30 centimes et par la Caisse de compensation qui subventionne le fuel à hauteur de 24 centimes. On ne peut pas procéder à des réajustements importants, mais il faut voir comment, en lissant tous les éléments, rattraper ce déficit. Le rôle de l'ONEE n'est pas de faire du profit, mais d'assurer un service public.

Quand vous dites «lisser», de quels éléments s'agit-il ?

Il y a des anomalies dans notre tarification, il faut en parler. La moyenne tension est vendue moins cher que la haute tension, cela n'a pas de sens. Il faut décliner le programme d'efficacité énergétique en demandant aux collectivités locales de se mobiliser pour réduire leur consommation électrique. L'État lui-même doit être efficace dans ses investissements et sa consommation. Il faut également pousser les très gros consommateurs à faire

des économies qui représentent des gains pour tous. Le tarif reste l'outil qui permet d'économiser. Lorsque l'énergie n'est pas chère, il y a des excès.

Aux États-Unis ou en Europe, il y a un mouvement de fond qui appelle à un changement dans la manière de consommer et de produire qui passe par l'économie des biens et des produits. Pensez-vous que les comportements ici au Maroc pourraient aller dans ce sens ?

Il y a quelques années, sachant qu'une grande partie de la population n'avait pas accès à ces services, on n'aurait pas pu poser cette question. Aujourd'hui, la nature de la consommation a changé : on trouve partout des appareils électroniques, des paraboles, des chargeurs de téléphone, qui témoignent des évolutions économiques et sociologiques jusque dans le monde rural... Maintenant, il faut passer à une autre étape. Vérifier les équipements domestiques pour voir s'ils sont normés et ce qu'ils consomment en énergie. Dans tous les foyers où il intervient, l'ONEE propose des lampes à faible consommation. Même pour l'eau, il faut économiser. Les tarifs pourraient constituer un élément à même de freiner la consommation. À Marrakech, les golfs étaient irrigués avec de l'eau

potable. Il a fallu l'intervention royale pour lancer le programme de récupération des eaux usées et d'épuration pour irriguer. Dans les domaines industriels, il faut faire des audits pour l'eau et l'énergie. Il y a d'autres anomalies : les piscines des grandes villas sont remplies en bénéficiant de la tranche sociale ! Ma recommandation c'est de mettre plus d'équité à travers les tranches. Faire une bonne politique de tarifs, c'est ne pas toucher le pouvoir d'achat des populations modestes, tout en touchant les dilapidateurs qu'il faut sensibiliser aux programmes d'efficacité énergétique.

Le Souverain entame une visite au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Gabon. L'ONEE est présent en Afrique.

Un mot sur la coopération ?

Nous sommes effectivement présents en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale pour réaliser des projets en eau et en électricité. Notre office s'est engagé dans des partenariats avec des pays amis, en les faisant bénéficier de l'expérience marocaine très proche de leurs problèmes. Nous savons ce qu'est le périurbain, nous connaissons la

gestion par les associations, nous avons des compteurs à prépaiement, tous ces « modèles » nous les partageons avec eux et connaissons leurs spécificités. Le Sénégal nous a fait confiance dans son programme d'électrification rurale et nous avons deux concessions au Sénégal qui fonctionnent très bien, et c'est pour moi l'occasion de rendre un grand hommage à nos ingénieurs qui s'expatrient, qui se mobilisent, qui donnent le meilleur d'eux. Au Cameroun, la production et distribution de l'eau est gérée par une filiale marocaine.

« Afrique : rembourser une dette morale. »

Nous avons une coopération avancée avec nombre de pays africains. Tout en renforçant notre présence, nous remboursons notre « dette ». Nous avons eu la chance d'être soutenus par la communauté internationale pour nos projets.

Le PAGER, le PERG et d'autres grands projets d'assainissement, d'adduction d'eau ont été réalisés grâce à notre dynamisme, mais aussi et surtout grâce à la confiance de nos bailleurs de fonds. En participant avec les entreprises qui nous accompagnent à des projets dans les pays frères avec volontarisme,

nous rendons à notre manière ce que nous avons reçu. Nos centres de formation en eau et énergie sont reconnus internationalement et reçoivent des ingénieurs africains. La coopération internationale comme la coopération japonaise ou allemande finance parfois ces séjours, car nous sommes nous-mêmes africains, nous connaissons les mêmes problèmes et surtout nous avons des expériences réussies qui sont aujourd'hui des modèles et qui ont reçu plusieurs prix internationaux.

L'Europe a déclaré que d'ici à 2020, quelque 20% de son énergie viendraient des énergies renouvelables ?

Oui, Mme Angela Merkel l'a confirmé. Et comment peuvent-ils y arriver si ce n'est en allant dans les pays où il y a du soleil ? Au Maroc, nous sommes prêts, nous avons des interconnexions, des programmes. En parallèle à nos programmes, nous aurons des initiatives liées au plan Desertec, au plan Medgreen, initiative pour l'échange d'électricité dans le bassin méditerranéen. Nous avons aussi l'ambition de nous interconnecter avec le Sénégal et la Mauritanie. ■

LA BERD CONTRIBUE AU FINANCEMENT DE L'ÉLECTRIFICATION RURALE ET À LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE COMPTEURS INTELLIGENTS



La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) soutient la volonté du Royaume du Maroc d'offrir à toute sa population un accès à l'électricité en accordant un prêt souverain de 60 millions d'euros à l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE). Ce prêt va financer une partie de la dernière phase du Programme d'électrification rurale global (PERG) et une étude pilote visant à préparer la mise en place de compteurs intelligents.

Depuis son lancement en 1996

jusqu'à la fin de l'année 2012, le PERG a fourni de l'électricité à près de 2 millions de foyers ruraux (soit 12 millions d'habitants), portant le taux d'électrification rurale du Maroc à 98,06%. L'investissement de la BERD permettra à 1 234 villages d'accéder à l'électricité et est d'une importance cruciale pour la dernière phase du programme d'électrification rurale du pays. Le prêt financera également un programme pilote destiné à la mise en place d'un réseau électrique perfectionné qui se traduira par l'installation de compteurs intel-

ligents et le développement d'une production d'énergie renouvelable décentralisée. «Le Maroc joue un rôle prépondérant dans l'adoption de pratiques exemplaires en matière d'électrification rurale et la BERD est très heureuse de soutenir ces efforts. Ce projet marque le premier investissement de la Banque dans le secteur de l'électricité et de l'énergie au Maroc. Nous espérons qu'il va ouvrir la voie à une longue collaboration avec l'ONEE et le gouvernement marocain», déclare la directrice de la BERD pour la région.

RETARDS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ ET DÉCISIONS PRISES LORS DE LA RÉUNION DU 6 MARS 2013

- Priorisation des paiements au bénéfice des entreprises en difficulté et règlement des factures par ordre d'ancienneté.

En plus des recettes courantes de l'Office dédiées au règlement des fournisseurs, le montant de 500 millions de DH, correspondant à la deuxième tranche de capitalisation de l'Office, sera affecté en priorité au règlement des factures des fournisseurs soit celles déjà échues, soit celles à échoir d'ici là.

- Décalage de la déduction des pénalités de retard sur les factures de chaque projet en cours jusqu'à la fin de ce projet.

- Traitement, au cas par cas, des pénalités de retards de réalisation des projets achevés en



tenant compte de la situation des retards de paiement pour chaque entreprise.

- Activation de la libération des cautions.

- Mise à disposition des fournisseurs sur internet de l'état de leurs factures dès l'achèvement du projet informatique y afférent qui est en cours de mise en place.

- Prise en compte des premières dates de dépôt des factures pour celles rejetées en retard par les services de l'Office et redéposées par les fournisseurs après redressement.

- Tenue d'une réunion vers fin mars pour une mise au point sur l'état d'avancement des actions convenues.